Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-15-2-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2020/15-2

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 07 DECEMBRE 2020
Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; FRANCISCI Lisa ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; ANGELI Filippu Antone ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : Monsieur PAOLI Christian à Monsieur FRATICELLI Jean-Jacques
Monsieur PIERI Pierre-Louis à Monsieur SUSINI Vincent
Monsieur PIREDDA Albert à Monsieur SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale.
Travaux de mise en accessibilité et sécurité des Espaces extérieurs de la résidence « Cardiccia ».

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 5

Affichage en date du : 10 Décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-15-2-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'acquisition de la résidence « Cardiccia » sise Migliacciaru à Prunelli-di-Fiumorbu, la commune doit engager des travaux de mise en accessibilité et de sécurité des espaces extérieurs.

Le Conseil :

- SOLLICITE auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Quinquennale, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre des travaux de mise en accessibilité et de sécurité des espaces extérieurs de la résidence « Cardiccia » sise Migliacciaru à Prunelli di Fium'Orbu dont le coût est estimé à 199 500,00 €uros Hors Taxes.

- APPROUVE le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➢ **DEPENSES** :

- Allées de circulation piétonne et espaces de loisirs	50 000,00 €
- Adaptation PMR, stationnement et cheminement.....	10 000,00 €
- Clôture des espaces privatifs	10 000,00 €
- Eclairage extérieur	30 000,00 €
- Escaliers d'accès	20 000,00 €
- Aménagement paysager	30 000,00 €
- Arrosage automatique	4 000,00 €
- Divers et imprévus	30 000,00 €
SOUS TOTAL HT :	184 000,00 €
- Maitrise d'Œuvre	15 500,00 €
SOUS TOTAL HT :	15 500,00 €
TOTAL GENERAL HT :	**199 500.00 €**

➢ **RECETTES** :

Subvention de l'ETAT :	119 700,00 €
Subvention de la CDC au titre de la Dotation Quinquennale :	39 900,00 €
Emprunt de la Commune de Prunelli di Fium'Orbu :	39 900,00 €
TOTAL :	**199 500,00 €**

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire
et par délégation
Le 1er Adjoint au Maire

PRUNELLI DI FIUM'ORBU HAUTE-CORSE

Christian PAOLI

Pour Extrait Conforme